Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Vendredi, 13 Juillet 2012 00:00 -

Le "plan d'action pour l'industrie touristique", présenté par Sylvia Pinel mercredi 11 juillet, prévoit d'associer les collectivités locales à la mise en place d'une filière de l'industrie touristique, via la généralisation des contrats de destination signés entre l'opérateur de l'Etat Atout France, les collectivités (ou leurs satellites) et les acteurs privés.
Sylvia Pinel, ministre en charge du tourisme, a présenté, au dernier Conseil des ministres, les trois priorités de son "plan stratégique pour l'industrie touristique", lequel devra être "au service de la croissance, de la création d'emplois et de la justice". La première des priorités, la mise en place d'une filière de l'industrie touristique, s'appuiera, s'est-elle engagée, sur une concertation avec les acteurs publics et privés du secteur. Lancée en septembre 2012, cette concertation permettra de "déterminer les nouvelles modalités de gouvernance de cette filière".
D'ores et déjà, la ministre a annoncé vouloir s'appuyer sur "l'association systématique des collectivités locales dans la définition des projets" pour "permettre l'indispensable structuration de cette politique et une contribution à un meilleur équilibre territorial entre les destinations françaises".

en savoir plus

Consultez la source sur Veille info tourisme: Sylvia Pinel entend développer les contrats de destination avec les collectivités